



HAL
open science

Les enseignements de l'édition Lévy

Aude Déruelle

► **To cite this version:**

Aude Déruelle. Les enseignements de l'édition Lévy. Takayuki Kamada et de Jacques Neefs (dirs.). Balzac et alii, génétiques croisées. Histoires d'éditions, , 2012. halshs-01495941

HAL Id: halshs-01495941

<https://shs.hal.science/halshs-01495941v1>

Submitted on 2 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Balzac de l'édition Lévy

Le 3 mars 1865, Ève de Balzac signait un contrat avec Michel Lévy, en lui cédant « la propriété pleine et entière des œuvres complètes de Balzac »¹. Michel Lévy (puis son frère Calmann après sa mort survenue le 5 mai 1875) allait pouvoir rééditer l'ensemble de *La Comédie humaine*. Depuis l'édition de 1842, il y a certes eu l'édition Houssiaux (premier commis de Furne), mais celle-ci se contentait de reprendre la dernière version parue du vivant de l'auteur. N'oublions pas également que par la suite, Jaccottet et Bourdilliat, propriétaires de la Librairie nouvelle², offrent une édition peu onéreuse de la *Comédie humaine* (à 1 franc le volume, pour 45 volumes), fonds que Lévy racheta et publia – je renvoie à l'ouvrage de Jean-Yves Mollier sur les frères Lévy³. En 1865, le projet est tout autre, car bien plus ambitieux : Lévy projette une édition in 8° (l'édition Jaccottet est de petit format), il souhaite publier des œuvres diverses ainsi que la correspondance (c'est d'ailleurs une clause essentielle du contrat avec la veuve de Balzac⁴), et enfin il a pour ambition d'intégrer les corrections de la main de Balzac sur son exemplaire personnel (c'est le fameux Furne corrigé). En décembre 1868, cent mille prospectus annoncent dans Paris et les départements la mise en chantier d'une « Édition définitive » de l'œuvre de Balzac, et comme le rappelle Jean-Yves Mollier, « jusqu'au XX^e siècle, elle figurera sous [ce] titre justifié »⁵.

La publication ne commença qu'en 1869, et se poursuivit après la guerre et la Commune. Michel Lévy s'était très vite adjoint l'assistance gracieuse du vicomte de Lovenjoul, qui se mit à la recherche de textes de Balzac parus dans les journaux pour les volumes d'œuvres diverses, mais qui fut également invité à donner son avis sur certains points du texte demeurés obscurs. Son principal interlocuteur n'est pas alors tant Michel Lévy que Noël Parfait. On peut, d'après leur correspondance, supposer que ce fut Noël Parfait⁶, qui établit une bonne part du texte dans l'édition Lévy¹. Le 5 juin

¹ Voir R. Pierrot, *Ève de Balzac*, Paris, Stock, 1999, p. 443.

² Voir aux Archives Nationales le dossier F/18/1739.

³ J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann-Lévy ou la naissance de l'édition moderne, 1836-1891*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, p. 340.

⁴ Qui sera difficilement honorée. Voici une lettre de Lévy du 26 novembre 1874 à Ève de Balzac : « Cette Correspondance était le principal attrait de cette grande édition que je n'aurai certainement pas faite sans ce complément indispensable » (R. Pierrot, *op. cit.*, p. 446).

⁵ J.-Y. Mollier, *Michel et Calmann-Lévy ou la naissance de l'édition moderne, 1836-1891*, p. 341.

⁶ Jean-Yves Mollier lui a consacré une thèse, à laquelle je renvoie (*Noël Parfait, biographie littéraire et historique*, thèse effectuée sous la direction de P. Citron, 1978, 2 vol).

1869, Noël Parfait demande ainsi à Lovenjoul : « Avez-vous eu l'obligeance de vérifier le mot *consolis* (ces *consolis* coûteuses) que je ne connais pas, et qui se trouve à la page 40 (chapitre VI) du *Député d'Arcis* ? »² Interrogation légitime, et le texte fut rectifié en « cloisons coûteuses »³ – il s'agissait en l'occurrence d'un anagramme fautif. Autre question, adressée le 23 novembre 1869, toujours à Lovenjoul, à propos de *L'Enfant maudit* cette fois : « Le mot *manières*, par exemple, irait bien mieux au sens que celui de *pierreries* »⁴. Reportons-nous au texte balzacien : « Sinon, ajouta le seigneur qui déguisait soigneusement sa voix, dis ton *In manus*. — Plaignez-vous à haute voix, dit le rebouteur à la dame. Criez, jarnidieu ! cet homme a des pierreries qui ne vous iraient pas mieux qu'à moi ! Du courage, ma petite dame ? »⁵ Lovenjoul justifie le texte de Balzac en se reportant à ce qui précède : « ne t'avise pas de regarder autre chose que la misérable sur laquelle tu vas exercer ta science ; sinon, je te jette dans la rivière qui coule sous ces fenêtres après t'avoir mis un collier de diamants qui pèseront plus de cent livres ! »⁶ Les « pierreries » que Noël Parfait voulait changer en « manières » sont ici une anaphore infidèle du « collier de diamants ». Ces lettres nous montrent Noël Parfait au travail, s'interrogeant ici et là sur la pertinence de telle expression. Mais elles ne sont que la face émergée de l'iceberg. Car de fait, l'édition Lévy, même si elle eut le mérite de se fonder sur le Furne corrigé, modifia le texte de Balzac. Ce sont ces réécritures éditoriales, qui ne sont pas aléatoires, mais qui ont leur système de cohérence, que je voudrais ici étudier, à partir de quelques exemples représentatifs.

1. Les modifications du lexique

Il s'agit là sans doute des changements les plus perceptibles. On peut dégager deux configurations principales.

Premier cas, et de loin le plus fréquent, la modification intervient en raison de la répétition d'un terme à courte distance (dans la même phrase, ou dans deux phrases consécutives). Là, deux possibilités :

¹ Vicomte de Lovenjoul / Michel Lévy, *Correspondance (1865-1875)*, Catherine Gaviglio-Faivre d'Arcier éd., Paris, Champion, 2005. Sur leur collaboration dans l'édition des *Œuvres complètes* de Balzac, voir l'introduction, p. 34-44.

² *Ibid.*, p. 122.

³ Balzac, *Le Député d'Arcis*, t. VIII, p. 749.

⁴ Vicomte de Lovenjoul / Michel Lévy, *Correspondance (1865-1875)*, *op. cit.*, p. 145.

⁵ Balzac, *L'Enfant maudit*, t. X, p. 886.

⁶ *Ibid.*, p. 883.

Soit il y a suppression d'une des deux occurrences si elle n'est pas essentielle à la construction de la phrase. Ce sont les exemples 1a¹. On remarquera au passage que pour le premier exemple, ce n'est pas le « même » du « voire même » qui est supprimé, locution pourtant jugée familière, mais le second. On voit que la suppression peut toucher la seconde ou la première occurrence. Dans le dernier exemple, le terme supprimé, à savoir le dernier de la phrase et d'une énumération, est remplacé par des points de suspension.

Soit, quand la suppression est impossible, le terme est remplacé par un synonyme. Ce sont les exemples 1b. Là encore, c'est soit la première occurrence, soit la seconde qui est atteinte par la modification. On notera que ces remplacements touchent indistinctement verbes, substantifs, adjectifs, locutions adverbiales.

Ces exemples 1a et 1b nous montrent que la répétition est manifestement jugée ici comme un défaut de style rédhibitoire, une maladresse, une lourdeur qu'il convient d'amender. Ces corrections se font au détriment des effets rythmiques engendrés par la répétition, comme le montrent certains de ces exemples (les deuxième et troisième du cas 1a, et le cinquième du cas 1b).

Deuxième configuration, bien plus rare : le terme est modifié, mais apparemment selon d'autres critères, puisqu'il n'y a pas de répétition à proximité du texte. Et ce n'est manifestement pas une coquille de saisie (car je ne prend évidemment pas en compte les « retard » pour « regard », les « déchirer » pour « déchiffrer », etc., qui apparaissent également dans l'édition Lévy). Ce sont les exemples 1c. Ainsi du terme « jaspé » (« qui a l'aspect du jaspe, marbré, moucheté »), qui a paru adéquat en lieu et place de « pailleté », dont le sens est ici figuré. La raison de ce choix n'est pas claire, tout au plus peut-on noter que cet emploi figuré de l'adjectif « pailleté » est récent, et semble avoir été instauré notamment par Balzac, comme l'atteste le *TLF*, qui cite deux exemples : « une pelouse de son ruban moiré et pailleté par le sable » (*Les Paysans*) ; « au pied des monts sur un sable pailleté » (*Le Lys*). Dans les autres exemples relevés, le verbe « éviter » a été systématiquement remplacé par le verbe « épargner », lorsqu'il est à double complémentation (« éviter quelque chose à quelqu'un »). Ici, le correcteur de l'édition Lévy s'est appuyé sur les recommandations du tout nouveau *Littré* (paru en 1863) qui à l'entrée « éviter » insère une « remarque » :

Peut-on dire éviter quelque chose à quelqu'un ? On le trouve dans de bons auteurs [et de citer Saint-Simon, Marivaux, Buffon]. Néanmoins il ne paraît pas qu'éviter puisse

¹ NB : le terme supprimé est en gras ; l'autre occurrence qui « commande » la suppression est soulignée.

avoir un régime indirect ; nous évitons quelque chose, mais nous ne l'évitons pas à quelqu'un ; nous ne pouvons que le lui faire éviter. C'est épargner qu'il faut employer en ce cas. Ce qui rend l'emploi d'éviter impossible, c'est qu'il n'a pas de régime indirect, et que, si on lui en donne un (comme on fait avec quelques verbes, par exemple : achetez-moi un livre, cherchez-moi un logement), ce régime indirect équivaut à pour ; ce qui n'a pas de sens dans éviter à quelqu'un quelque chose. Cette locution vicieuse paraît être née au commencement du XVIII^e siècle.

2. Les modifications de la syntaxe

C'est peut-être là que l'on attendrait les plus grandes modifications, puisque Balzac a la réputation d'être un écrivain à la phrase lourde et alambiquée. Une telle *doxa* critique, pour mémoire, est bien illustrée par l'avis de Maupassant, lorsqu'il évoque « les efforts de Balzac pour bien écrire, efforts qui aboutissent trop souvent à ce débordement d'images fausses, de périphrases inutiles, de relatifs, de “qui”, de “que”, à cet empêchement d'un homme qui, ayant cent fois plus de matériaux qu'il n'en faut pour construire une maison, emploie tout parce qu'il ne sait pas choisir »¹. Et de fait, les exemples de modifications, quoique moins nombreux que pour le lexique, sont toutefois en nombre significatif.

Les premiers cas procèdent à un allègement de la syntaxe. Ainsi de l'exemple 2a : la comparative « aussi bien que sa fille » devient sujet coordonné, ce qui produit l'effet d'allègement syntaxique souhaité. L'exemple 2b est quelque peu différent ; il n'y a pas à proprement parler modification de la syntaxe, mais suppression de deux éléments qui ne sont pas indispensables à la phrase : le sujet, coréférentiel à celui du verbe être, et le « que » vicariant, qui reprend la conjonction de subordination « puisque ».

Il y a d'autres cas (2c) qui modifient la syntaxe, mais qui permettent également d'éviter des effets de répétition (double avantage !). Le premier exemple élide le présentatif, et le remplace par un adversatif. Le second transforme une relative en participe présent, ce qui supprime la répétition du pronom relatif « qui ».

Enfin la modification de la syntaxe est parfois, mais bien plus rarement, d'ordre logique. C'est le cas 2d. Le verbe conjugué « la lui fit parvenir » est remplacé par une construction infinitive « pour la lui faire parvenir ». Il s'agit plutôt ici de conférer une cohérence au propos, en nuancant le sens de la proposition : la hardiesse ne consiste

¹ Maupassant, « Gustave Flaubert » (1876), in *Pour Gustave Flaubert*, éditions Complexe, 1986, p. 31.

manifestement pas pour le relecteur de l'édition Lévy à écrire la lettre, mais bel et bien à l'envoyer à sa destinataire —on peut toutefois se demander si la répétition de la préposition « pour » n'est pas aussi entrée en ligne de compte dans ce choix.

3. Les modifications de la ponctuation

Ce ne sont sans doute pas les changements les plus voyants, mais ce sont clairement les plus nombreux. La ponctuation Lévy n'est pas la ponctuation du Furne corrigé. Trois modifications récurrentes montrent une certaine unité dans la réécriture éditoriale.

Tout d'abord, la mise entre virgules de compléments circonstanciels ou d'adverbes qui fonctionnent comme circonstants, comme le montrent les exemples 3a.

Deuxième cas : une nette tendance à mettre entre virgules les éléments introduisant un niveau prédicatif secondaire, et notamment ceux qui ont une fonction d'épithète détachée – adjectifs, participe passés, relatives. C'est l'exemple 3b, très explicite.

Autre phénomène, plus restreint, mais tout aussi intéressant : l'insertion d'une virgule entre principale et consécutive, alors que son absence est systématique chez Balzac (les exemples 3c).

Dans tous ces cas, il y a ajout de virgules : leur suppression est rarissime. Cette insertion de virgules vise sans doute moins ici à souligner les différentes fonctions de tel ou tel élément de la phrase qu'à aménager des pauses dans les longues phrases balzaciennes, qui auraient le grave défaut de ne pas être des périodes. Ainsi serait passablement amendée une caractéristique stylistique qui a longtemps passé pour un défaut.

4. Les modifications de la typographie

Passons sur la transcription de monsieur en un M majuscule, ou de dix-neuvième siècle (en toutes lettres) en chiffres romains. Certaines de ces modifications ont d'ailleurs été adoptées par la Pléiade. Le plus intéressant est sans doute la création d'alinéas. Et là encore, on pourra distinguer au moins deux configurations.

Premier cas, l'introduction d'alinéas dans les dialogues. La chose est quasi systématique : les guillemets sont supprimés, et tout tiret conduit à un alinéa, comme le montrent les cas 4a. L'alinéa prévu par l'auteur, quand il intervient, par exemple à la

fin du premier exemple, devient nécessairement moins remarquable dans ce nouveau contexte typographique.

Mais, et il s'agit du deuxième cas, l'alinéa peut également intervenir au sein d'un long paragraphe, venant ménager une respiration que le texte balzacien n'avait pas prévue. C'est le cas 4b. Ici l'alinéa vient souligner l'effet de tableau mentionné par le texte, en isolant la description.

Ce dernier exemple nous montre qu'il ne s'agit pas là uniquement de conventions typographiques à respecter – l'usage du tiret avec alinéa, notamment. Le but est bel et bien d'« aérer » le texte balzacien : ce qui est mis en cause ici, c'est sa compacité. On retrouve, à l'échelle du paragraphe, la logique qui préside à l'introduction de pauses dans la phrase. On sait pourtant que Balzac en fit l'un des fondements mêmes de sa poétique romanesque : on en voit une illustration remarquable dans les corrections qu'il apporte au *Furce*. Le geste auctorial est alors très clair : il consiste bel et bien en la suppression de nombreux alinéas. Plus précisément, discours directs et dialogues sont réintégrés au sein de la narration, Balzac se refusant à les différencier typographiquement : le discours direct n'est plus mis en évidence et perd sa fonction de scansion du texte romanesque. On se doute bien que l'édition Lévy, qui se fonde pourtant sur les corrections du *Furce*, suit très rarement ces indications typographiques lorsqu'elles conduisent à resserrer davantage la page, à la rendre plus compacte encore.

5. Les modifications du genre

Un dernier type de modification pour finir : celles qui touchent au genre (cas en apparence plus anecdotique, mais qui n'en est pas moins intéressant). Les deux premiers exemples, en 5a, concernent le terme « enfant », que Balzac emploie pour désigner une jeune fille, mais, que contrairement à l'usage, il laisse alors au masculin. L'édition Lévy rétablit le féminin. Est-ce par conformité à l'emploi académique, est-ce pour dissiper toute ambiguïté ? Quoi qu'il en soit, le changement de genre dépouille le texte balzacien de certaines nuances. Le comte Octave évoque Honorine par les termes d'« enfant capricieux et mutin, devenu si fort et si fier ». Peu auparavant, ne disait-il pas : « Nous vivions comme deux frères »¹ ?

Un autre cas particulièrement intéressant figure dans *Séraphîta*, récit du genre par excellence. Est-ce pour éviter la répétition du pronom personnel « lui » dans la

¹ Balzac, *Honorine*, t. II, p. 550.

même phrase ? Ou bien est-ce pour clarifier le propos qui pourrait paraître obscur en raison même du changement de genre qui affecte le personnage principal, tantôt Séraphîtus, tantôt Séraphîta, tantôt « il », tantôt « elle » ? Le pronom « lui », qui renvoie clairement à Séraphîtus, est ici remplacé par le syntagme nominal « jeune homme », ce qui revient bel et bien à changer de référent, puisque cette expression désigne Wilfrid. La modification aboutit ici à un véritable contresens, à tout point de vue : incompréhension du passage, incompréhension également de l'ambiguïté propre à cet opus.

Conclusion

Quelles leçons tirer de ces diverses modifications ? Il semble bel et bien que l'édition « définitive » de *La Comédie humaine* – l'adjectif a son sens – et de l'ensemble des écrits de l'auteur ait visé à faire de Balzac un *classique*, dans tous les sens du terme. Un classique se signale d'abord par un style qui se doit d'être marqué au coin de la clarté et de l'ordre, qualités qui, selon une longue tradition, seraient inhérentes à la langue française, et que viennent remettre en cause la compacité, la longueur, la répétition, l'ambiguïté.

Aude DÉRUELLE
Université d'Orléans

Le Balzac de l'édition Lévy

	Furne corrigé	Édition Lévy
1a	<p>Une femme, voire <u>même</u> une prude ne reste pas longtemps embarrassée, même dans la situation (...)</p> <p>elles redoublaient <u>toujours</u> la mélancolie de cette adorable femme, qui finissait toujours par se taire</p> <p>Cette enfantine imagination comprit-elle déjà la mystérieuse profondeur des Écritures, pouvait-elle <u>déjà</u> suivre l'Esprit Saint</p> <p>je vais donc pouvoir t'admirer à mon aise, agissant, riant, jouant, causant, allant. Joies sans fin ! Tu ne sais pas tout ce que je sens de jouissances à te voir <u>allant</u> et venant</p>	<p>Une femme, voire <u>même</u> une prude ne reste pas longtemps embarrassée, dans la situation (...)</p> <p>elles redoublaient <u>toujours</u> la mélancolie de cette adorable femme, qui finissait par se taire</p> <p>Cette enfantine imagination comprit-elle la mystérieuse profondeur des Écritures, pouvait-elle <u>déjà</u> suivre l'Esprit Saint</p> <p>je vais donc pouvoir t'admirer à mon aise, agissant, riant, jouant, causant... Joies sans fin ! Tu ne sais pas tout ce que je sens de jouissances à te voir <u>allant</u> et venant</p>
1b	<p>un crime toujours aussi puni sur cette terre, afin que ces anges pardonnés entrent au ciel. Quand la <u>terre</u> (...)</p> <p>un singulier <u>effet</u> du Code civil auquel Napoléon n'a pas songé. Par un effet du hasard (...)</p> <p>La loge du concierge s'élève entre deux <u>charmantes</u> portes cochères. Le grand luxe de cette maison consiste en une charmante serre</p> <p>Mme de Nucingen accueillit à merveille Raoul (...) il crut faire <u>merveilles</u> en faisant de Florine (...)</p> <p>une jeune Anglaise qui, aimant passionnément un marin, partit de Londres pour aller le trouver, et le <u>trouva</u>, seule</p>	<p>un crime toujours aussi puni dans ce monde, afin que ces anges pardonnés entrent au ciel. Quand la <u>terre</u> (...)</p> <p>un singulier <u>effet</u> du Code civil auquel Napoléon n'a pas songé. Par un caprice du hasard (...)</p> <p>La loge du concierge s'élève entre deux <u>charmantes</u> portes cochères. Le grand luxe de cette maison consiste en une délicieuse serre</p> <p>Mme de Nucingen accueillit parfaitement Raoul (...) il crut faire <u>merveille</u> en faisant de Florine (...)</p> <p>une jeune Anglaise qui, aimant passionnément un marin, partit de Londres pour aller le rejoindre, et le <u>trouva</u>, seule</p>
1c	<p>un morceau de savon vulgaire, blanc, pailleté de bleu jamais il ne lui avait une seule fois évit ces cruels serrements de cœur !</p> <p>vous m'avez évit le mot <i>amour</i></p> <p>en évitant aux femmes pressées la fatigue et le temps si mal employé du laçage</p>	<p>un morceau de savon vulgaire, blanc, jaspé de bleu jamais il ne lui avait une seule fois épargné ces cruels serrements de cœur !</p> <p>vous m'avez épargné le mot <i>amour</i></p> <p>en épargnant aux femmes pressées la fatigue et le temps si mal employé du laçage</p>
2a	<p>Monsieur Becker, accoutumé sans doute, aussi bien que sa fille, à l'apparente bizarrerie</p>	<p>M. Becker et sa fille, accoutumés sans doute, à l'apparente bizarrerie</p>
2b	<p>puisque j'étais dans mon alcôve et que je voyais le paysage</p>	<p>puisque j'étais dans mon alcôve et voyais le paysage</p>
2c	<p>Non, <u>ce n'est point</u> une simple créature, c'est toute une création.</p> <p>espèces de rochers sublimes qui attendent un coup de baguette <u>qui</u> ne vient pas</p>	<p>Non, <u>ce n'est point</u> une simple créature, mais toute une création.</p> <p>espèces de rochers sublimes attendant un coup de baguette <u>qui</u> ne vient pas</p>
2d	<p>Gaston s'enhardit assez pour écrire une longue lettre à la marquise et la lui fit parvenir</p>	<p>Gaston s'enhardit assez pour écrire une longue lettre à la marquise et pour la lui faire parvenir</p>

3a	Jamais sur cette terre un père si commode et si indulgent ne s'était rencontré mais ici qui se sent la force de lutter ?	Jamais, <u>sur cette terre</u> , un père si commode et si indulgent ne s'était rencontré mais, <u>ici</u> , qui se sent la force de lutter ?
3b	la peau collée fortement sur les os avait des teintes verdâtres que la blancheur de l'oreiller sur lequel le vieillard reposait rendait encore plus horribles ;	la peau, <u>collée fortement sur les os</u> , avait des teintes verdâtres que la blancheur de l'oreiller, <u>sur lequel le vieillard reposait</u> , rendait encore plus horribles ;
3c	dont la taille et les formes étaient si frêles qu'au premier coup d'œil vous eussiez cru voir un enfant notre fraternité devint si grande que nos camarades accolèrent nos deux noms	dont la taille et les formes étaient <u>si</u> frêles, <u>qu'</u> au premier coup d'œil vous eussiez cru voir un enfant notre fraternité devint <u>si</u> grande, <u>que</u> nos camarades accolèrent nos deux noms
4a	(...) lançant un coup d'œil à Lambert : « — Est-ce que tu comprends cela ? lui dit-elle. — Priez-vous Dieu ? demanda l'enfant. — Mais... oui. — Et le comprenez-vous ? » La baronne resta muette (...) le directeur lui dit solennellement, suivant l'étiquette : « Monsieur, je vous amène monsieur Louis Lambert, vous le mettez avec les Quatrièmes, il entrera demain en classe. Puis, après avoir causé à voix basse avec le Régent, il dit tout haut : « Où allez-vous le placer ? » Il eût été injuste (...)	(...) lançant un coup d'œil à Lambert : — Est-ce que tu comprends cela ? lui dit-elle. — Priez-vous Dieu ? demanda l'enfant. — Mais... oui. — Et le comprenez-vous ? La baronne resta muette (...) le directeur lui dit solennellement, suivant l'étiquette : — Monsieur, je vous amène M. Louis Lambert, vous le mettez avec les quatrièmes, il entrera demain en classe. Puis, après avoir causé à voix basse avec le régent, il dit tout haut : — Où allez-vous le placer ? Il eût été injuste (...)
4b	Wilfrid (...) contemplait avec une sorte d'ivresse ce tableau plein d'harmonies auquel les nuages de fumées ne messeyaient point. La seule fenêtre qui éclairât ce parloir pendant la belle saison était alors soigneusement close.	Wilfrid (...) contemplait avec une sorte d'ivresse ce tableau plein d'harmonie, auquel les nuages de fumées ne messeyaient point. La seule fenêtre qui éclairât ce parloir pendant la belle saison était alors soigneusement close.
5a	l'écuyère était un enfant trouvé, volé et l'enfant mutin a maudit la vie à mon insu cet enfant capricieux et mutin, devenu si fort et si fier (...) ou vous ne seriez qu'un enfant mutin et colère.	l'écuyère était <u>une</u> enfant trouvée, volée et l'enfant mutine a maudit la vie à mon insu <u>cette</u> enfant capricieuse et mutine, devenue si forte et si fière (...) ou vous ne seriez qu' <u>une</u> enfant mutine et colère.
5b	— Asseyez-vous donc, monsieur, dit-elle à Wilfrid. — Et toi, Minna, mets-toi là, dit-il en <u>lui</u> montrant un fauteuil près de lui .	— Asseyez-vous donc, monsieur, dit-elle à Wilfrid. — Et toi, Minna, mets-toi là, dit-il en <u>lui</u> montrant un fauteuil près du jeune homme .